ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 9193

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le cas des victimes du virus de l'hépatite C. Interpellé par des représentants de l'association de secours et d'entraide des victimes du virus de l'hépatite C, il souhaiterait connaître ses intentions concernant les mesures de dépistage systématique sollicitées par de nombreux médecins et de non moins nombreuses associations. S'agissant d'un problème de santé publique concernant l'ensemble de nos concitoyens, il souhaiterait également connaître les projets du ministère de la santé en matière d'information sur ce virus. Enfin, sachant que la ribavirine donne des résultats encourageants dans le traitement de l'hépatite C, il souhaiterait savoir pourquoi ce médicament n'est pas encore accessible à tous les malades.

Données clés

Auteur : M. Adrien Zeller
Circonscription : Bas-Rhin (7e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9193
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 400
Question retirée le : 20 avril 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)